

Données chiffrées sur les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques 2015 en Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, 3 000 exploitations se sont engagées dans une ou plusieurs MAEC systèmes et/ou localisées surfaciques au titre de la campagne 2015. Il s'agit de 4 % des exploitations agricoles de la région. Ainsi, 196 000 hectares ont été engagés sur cette année. Cela représente presque l'équivalent de la SAU du département des Landes, soit près de 5 % de la SAU de la Nouvelle-Aquitaine.

2015 a été une année de forte contractualisation suite à l'arrêt des contrats relatif à la précédente programmation 2007-2014. La consommation financière en Nouvelle-Aquitaine est de 118 M€ pour cette année 2015, dont 86,5 M€ de FEADER et presque 27,6 M€ de crédit Etat. Ce budget correspond aux deux dispositifs MAEC instruits à la fin 2017.

A l'issue de la campagne 2015, une part plus ou moins importante des maquettes FEADER est d'ores et déjà consommées selon les ex-régions (32 % pour le PDR Aquitain, 67 % pour le Limousin et 63 % pour le Poitou-Charentes).

I - Enveloppe globale

Les engagements financiers en MAEC sont pris pour 5 annuités en une seule fois. En conséquence la consommation financière annuelle ci-après représente les engagements comptables réalisés pour 5 années. Un paiement de 1/5^e de ce montant est réalisé chaque année.

Etat des besoins financiers pour la campagne 2015 (MAEC systèmes et localisées surfaciques)

PDR	TOTAL	dont FEADER	dont ÉTAT	dont AEAG	dont AELB	dont Autres (Région / FDC...)
Aquitaine	10 106 343	7 484 099	2 431 023	191 222	0	0
Limousin	18 123 455	13 561 279	4 440 249	47 809	62 575	11 542
Poitou-Charentes	89 568 554	65 468 258	20 768 693	648 669	2 682 934	0
Nouvelle-Aquitaine	117 798 352	86 513 636	27 639 965	887 700	2 745 509	11 542

Unité : euros

Source : DRAAF / SREAA

Méthodologie :

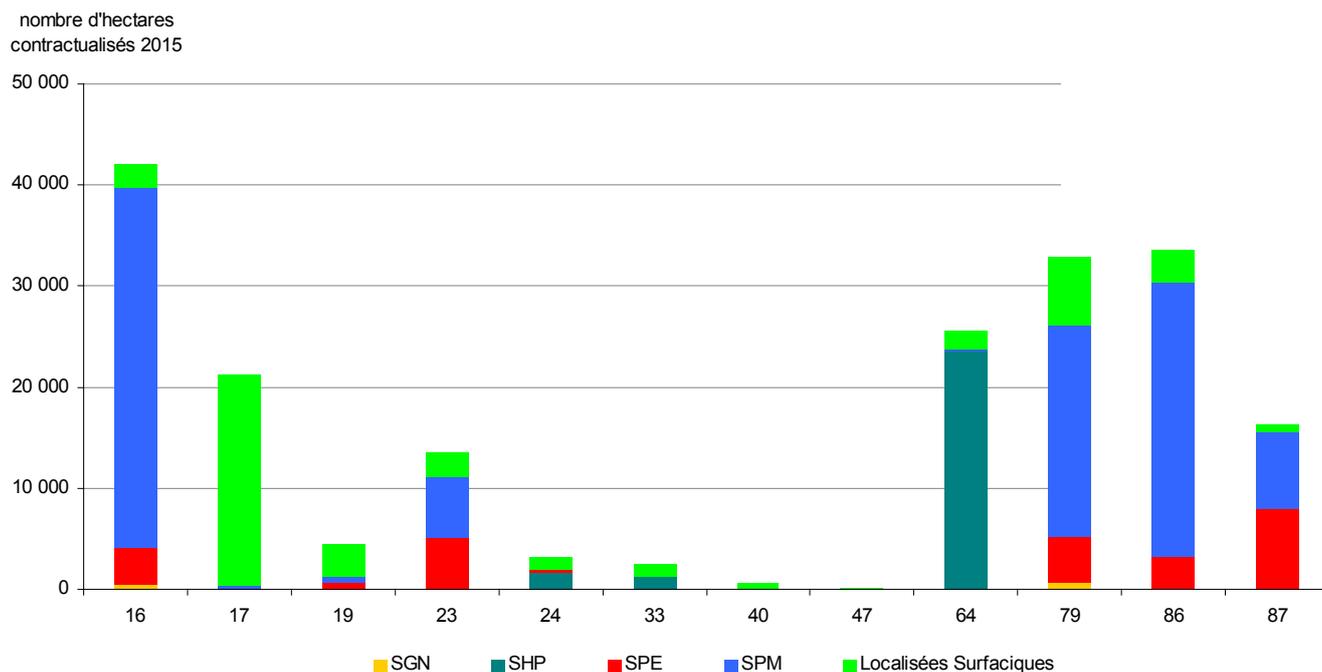
Données chiffrées issues de l'instruction des demandes MAEC systèmes et localisées surfaciques de la campagne 2015.

Instruction réalisée par les guichets uniques services instructeurs DDT/M sous Isis.

L'instruction des autres MAEC de la campagne 2015 (localisées linéaires, API, PRM, PRV) doit être réalisée au cours du 1^{er} trimestre 2018.

II - Répartition par surfaces

Estimations des surfaces engagées par type de MAEC



Note de lecture :

La catégorie SGN comprend les mesures systèmes grandes cultures de niveau 1 et 2 (SGN1 + SGN2)

La catégorie SHP comprend les mesures systèmes herbagers pastoraux individuels et collectifs (SHP1 + SHP2)

La catégorie SPE comprend les mesures systèmes élevage "évolution" à dominante "élevage" ou "céréales" (SPE1 + SPE5)

La catégorie SPM comprend les mesures systèmes élevage "maintien" à dominante "élevage" ou "céréales" (SPM1 + SPM5)

Les surfaces engagées par département

Départements	SAU 2015	Surface engagée en 2015	% des surfaces engagées sur la SAU	Surface moyenne engagée par exploitation
Charente	374 390	42 070	11,2 %	78,6
Charente-Maritime	442 483	21 239	4,8 %	36,7
Corrèze	464 908	4 480	1,0 %	49,8
Creuse	477 715	13 614	2,8 %	78,2
Dordogne	367 733	3 156	0,9 %	36,7
Gironde	266 934	2 514	0,9 %	41,2
Landes	218 057	716	0,3 %	9,8
Lot et Garonne	284 856	109	0,0 %	12,1
Pyrénées-Atlantiques*	432 321	25 505	5,9 %	153,6
Deux-Sèvres	232 346	32 901	14,2 %	56,4
Vienne	325 217	33 655	10,3 %	73,8
Haute-Vienne	319 486	16 326	5,1 %	75,9
Nouvelle-Aquitaine	4 206 446	196 285	4,7 %	64,9

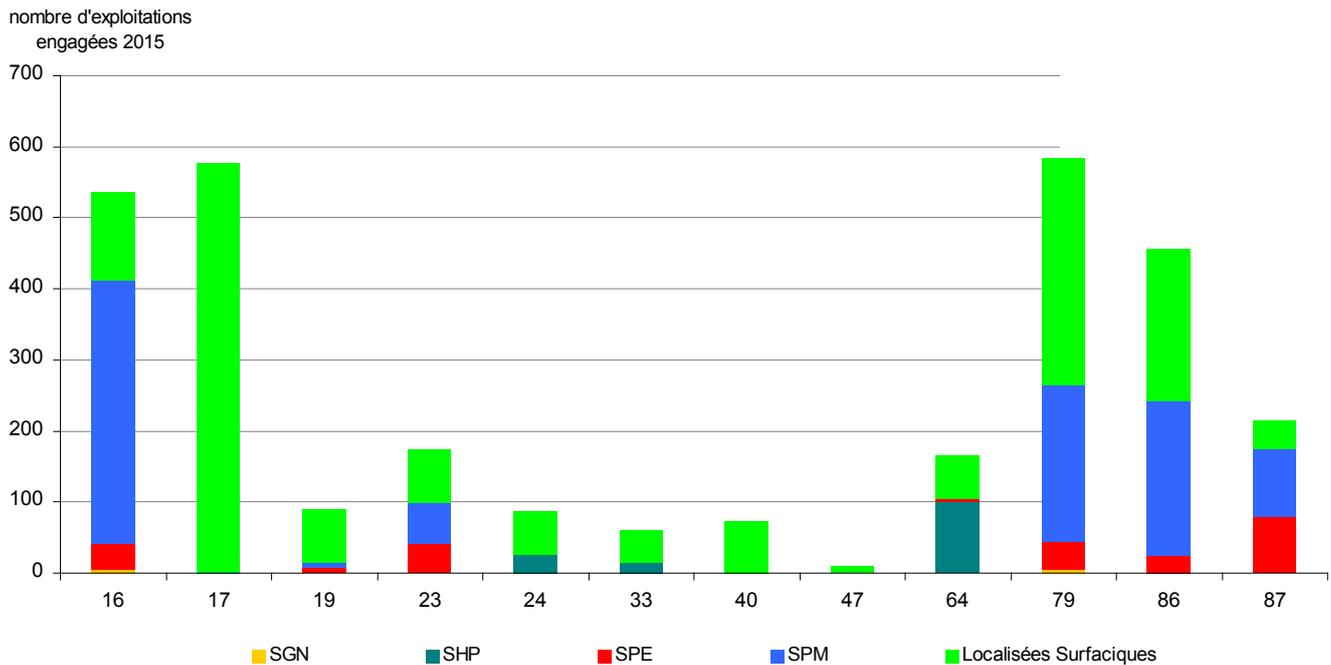
* Sur ce département une estive collective est considérée comme une exploitation

Unité : hectares

Source : DRAAF / SREAA

III - Répartition par exploitation

Estimations des exploitations engagées par type de MAEC



Source : DRAAF / SREAA

Les surfaces contractualisées ainsi que le nombre d'exploitations engagées varient énormément d'un département à l'autre. En effet, certains d'entre eux possèdent de nombreuses zones avec des enjeux eau et/ou biodiversité, alors que d'autres comme les Landes, le Lot et Garonne ou encore la Gironde sont beaucoup moins concernés. Ainsi, ces départements ne présentent qu'une faible couverture en terme de PAEC, avec quelques petits territoires. A contrario, d'autres départements présentent d'importants territoires à enjeu. Les Pyrénées-Atlantiques en font partie avec notamment le territoire Montagne (MONT) qui couvre une grande partie du département, comme en Charente-Maritime avec les zones de marais (Charentais et Poitevin).

D'importantes variations existent aussi sur les types d'engagements pris par les exploitants. Les mesures systèmes "élevage" ont été largement souscrites sur la Vienne, les Deux-Sèvres et la Charente, car il s'agit de départements qui ont une forte concentration d'élevages. A l'inverse, les mesures localisées surfaciées ont été largement plébiscitées sur d'autres départements comme la Charente-Maritime ou encore la Creuse. Ces différences s'expliquent par la typicité du territoire, l'animation technique et les orientations technico-économiques des exploitations.

Enfin, les PAEC les plus dynamiques en terme de contractualisation correspondent souvent à des territoires historiques et emblématiques qui sont engagés depuis de nombreuses années dans ces démarches agro-environnementales.

Les exploitations engagées par département

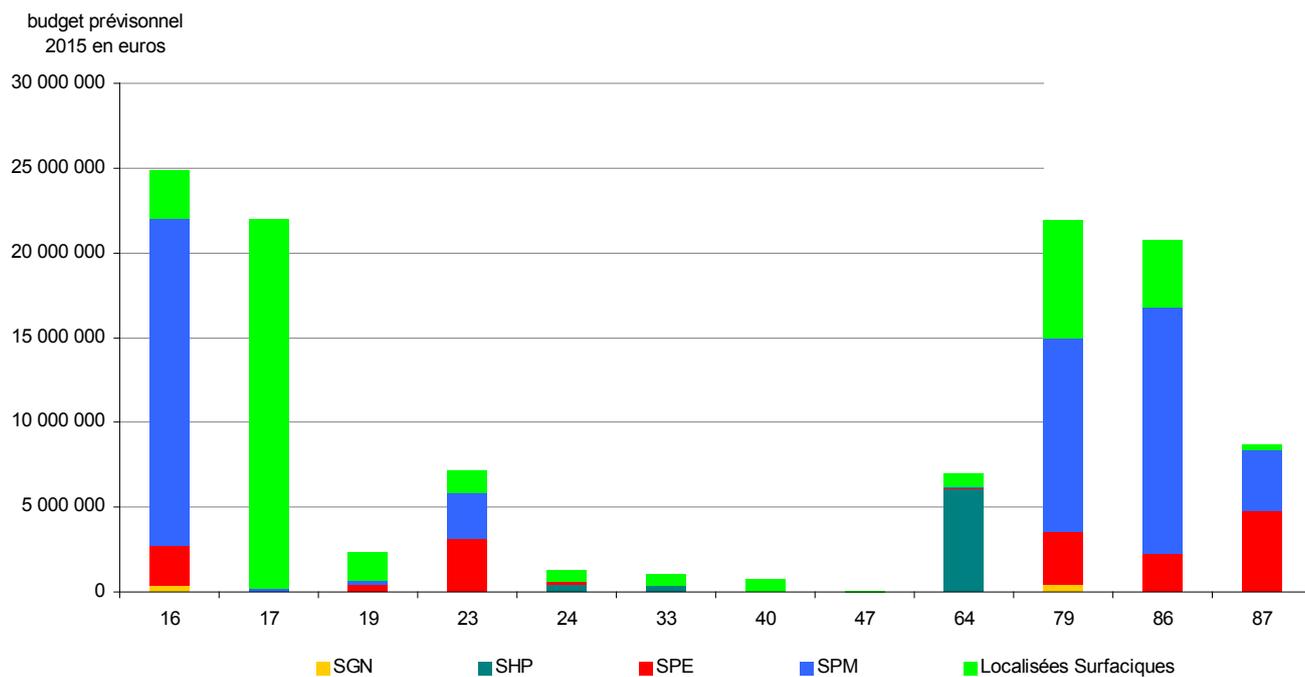
Départements	Nombre d'exploitations en 2013	Exploitations engagées en 2015	% des exploitations engagées
Charente	5 653	535	9,5 %
Charente-Maritime	7 016	578	8,2 %
Corrèze	4 797	90	1,9 %
Creuse	4 372	174	4,0 %
Dordogne	7 781	86	1,1 %
Gironde	8 301	61	0,7 %
Landes	5 411	73	1,3 %
Lot et Garonne	6 687	9	0,1 %
Pyrénées-Atlantiques	11 259	166	1,5 %
Deux-Sèvres	6 048	583	9,6 %
Vienne	4 558	456	10,0 %
Haute-Vienne	4 526	215	4,8 %
Nouvelle-Aquitaine	76 409	3 026	4,0 %

Unité : nombre d'exploitations

Source : DRAAF / SREAA

IV - Répartition budgétaire

Estimations de la consommation financière par type de MAEC



Source : DRAAF / SREAA

Le budget prévisionnel par département

Départements	Engagement financier (5 ans)	% dans la Nouvelle-Aquitaine	Engagement financier moyen par exploitation
Charente	24 859 228	21,1 %	46 466
Charente-Maritime	22 014 993	18,7 %	38 088
Corrèze	2 318 713	2,0 %	25 763
Creuse	7 133 217	6,1 %	40 996
Dordogne	1 272 830	1,1 %	14 800
Gironde	1 063 030	0,9 %	17 427
Landes	753 611	0,6 %	10 323
Lot et Garonne	74 845	0,1 %	8 316
Pyrénées-Atlantiques	7 000 832	5,9 %	42 174
Deux-Sèvres	21 892 576	18,6 %	37 552
Vienne	20 740 758	17,6 %	45 484
Haute-Vienne	8 673 718	7,4 %	40 343
Nouvelle-Aquitaine	117 798 352	100 %	38 929

Unité : euros

Source : DRAAF / SREAA

Glossaire :

AEAG	Agence de l'eau Adour-Garonne	MAEC	Mesures agro-environnementales et climatiques
AELB	Agence de l'eau Loire-Bretagne	PDR	Programme de développement rural
ASP	Agence de services et de paiement	SAU	Surface agricole utilisée des exploitations du département
DDT(M)	Direction départementale des territoires (et de la mer)	SGN	Mesures systèmes grandes cultures
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural	SHP	Mesures systèmes herbagers et pastoraux
FDC	Fédération départementale des chasseurs	SPE	Mesures systèmes polyculture-élevage "évolution"
GAEC	Groupement agricole d'exploitation en commun	SPM	Mesures systèmes polyculture-élevage "maintien"